SBLV.
USPF.
USDCR.



Nouvelles de la Conférence des présidentes

2026-3, 04.11.2026

Programme d'activités 2027 : ensemble.compétentes.engagées

En 2027 également, l'USPF poursuivra sans relâche son engagement en faveur du renforcement de la position professionnelle, économique et sociale des paysannes et des femmes rurales. Parmi les priorités figurent le **projet de prévention du burnout 2.0**, la participation à l'élaboration de la **politique agricole 30+**, la **protection sociale des femmes dans l'agriculture** ainsi que le **développement de la formation professionnelle supérieure**. Une attention particulière sera accordée au **projet « Plus de femmes en politique »**. Dans la perspective des élections fédérales de 2027, l'USPF entend ainsi accroître la visibilité des candidates, favoriser la mise en réseau des femmes et garantir, voire augmenter, la proportion de femmes au Parlement. Par ailleurs, la promotion des compétences en matière d'alimentation et d'économie familiale, ainsi que l'engagement en faveur d'une alimentation régionale et de saison et d'une consommation responsable, constituent des tâches centrales.

Webinaire pour les membres : « Burnout et prévention du burnout »

Le lundi **16 novembre 2026** aura lieu un webinaire gratuit sur le thème du burnout et de sa prévention, réservé exclusivement aux membres de l'USPF et de la Fédération faîtière des associations féminines d'utilité publique suisses. Au programme : détecter le burnout à un stade précoce, connaître les possibilités de prévention et les offres d'aide. Le webinaire se déroulera en ligne en allemand avec traduction simultanée en français. Webinaire: Burnout et prévention du burnout

Webinaire pour les membres : Que fait réellement l'USPF – et qu'est-ce que cela m'apporte ?

Quelles sont les tâches de l'USPF et quelle valeur ajoutée cela apporte-t-il à ses membres ? Lors d'un webinaire gratuit le **26 novembre 2026**, l'USPF donnera à ses membres un aperçu approfondi de ses multiples activités, de son engagement ainsi que des offres et avantages réservés aux membres. Webinaire : Avantages pour les membres

Répondez dès maintenant à l'enquête : la charge de travail dans l'agriculture suisse

Les thèmes du burnout et de sa prévention dans l'agriculture suisse ont jusqu'à présent fait l'objet de peu de recherches. En collaboration avec la Haute école de Suisse orientale OST, l'USPF a donc lancé une enquête à l'échelle nationale afin de mieux comprendre les causes et les sources de surmenage et de développer davantage les offres de soutien. Plus de 1'000 personnes ont déjà rempli le questionnaire. Un grand merci à toutes et tous. Plus la participation sera grande, plus les résultats seront significatifs. C'est pourquoi nous serions ravies de voir d'autres personnes y participer et partager ce questionnaire. L'enquête s'adresse aussi bien aux femmes qu'aux hommes et peut être remplie jusqu'à fin 2026. Accéder à l'enquête

Consultation PA30+ : l'USPF s'engage pour les femmes de l'agriculture

Dans le cadre de la consultation sur la politique agricole 30+, l'USPF s'engage tout particulièrement en faveur des droits et de la reconnaissance de toutes les femmes dans l'agriculture. Elle salue la mention expresse des paysannes brevetées parmi les ayants droit aux paiements directs. En revanche, elle s'oppose à la suppression de la possibilité pour les conjointes et conjoints, même sans formation adéquate, de reprendre l'exploitation lors du départ à la retraite de l'exploitant ou de l'exploitante. Cette mesure sociale doit être maintenue et inscrite dans la loi. La disposition selon laquelle les héritières et héritiers – y compris les conjointes et conjoints – peuvent reprendre l'exploitation au décès de la personne exploitante sera maintenue. L'USPF salue cela. Nous demandons toutefois que cette mesure soit également inscrite dans la loi et que le délai imparti pour remplir les conditions de formation soit prolongé de trois à six ans, afin de donner aux conjointes et conjoints la flexibilité nécessaire pour concilier leurs obligations professionnelles et familiales. Par ailleurs, l'USPF s'oppose au relèvement du seuil des UMOS pour les paiements directs et les aides individuelles dans les améliorations structurelles.

Union suisse des paysannes et des femmes rurales USPF.
Laurstrasse 6 . 5200 Brougg . 056 441 12 63 . info@landfrauen.ch . www.paysannes.ch
@landfrauen.ch
@paysannes.ch

SBLV.
USPF.
USDCR.



Recommandations de vote : votations du 29 novembre 2026

En vue de la prochaine votation fédérale, la Conférence des présidentes a adopté trois recommandations de vote et recommande de voter comme suit :

Initiative populaire « Pour une limitation des feux d'artifice » : liberté de vote

L'initiative demande l'interdiction de la vente et de l'utilisation de feux d'artifice bruyants, tout en prévoyant des exceptions pour les manifestations d'importance suprarégionale. Elle vise en particulier à protéger le bien-être des animaux et des personnes sensibles. Les cantons et les communes peuvent déjà prévoir des restrictions ou des interdictions. Le Conseil fédéral et le Parlement recommandent de rejeter l'initiative. L'USPF est sensible au but visé par l'initiative et constate qu'une réglementation est déjà en place. Elle fait appel aussi à la responsabilité individuelle. Elle a donc décidé de recommander la liberté de vote sur ce projet.

Financement supplémentaire de l'AVS par une augmentation de la TVA, arrêté fédéral du 19 juin 2026 : OUI

L'augmentation de la TVA vise à financer une partie de la 13e rente AVS, qui sera versée pour la première fois en décembre 2026. Sans recettes supplémentaires, l'AVS se retrouve dans une situation financière de plus en plus précaire, car le déficit augmente rapidement. Le Conseil fédéral et le Parlement recommandent donc d'accepter l'augmentation de la TVA de 0,4 point de pourcentage. L'AVS est un pilier central de la sécurité sociale en Suisse et revêt une grande importance, en particulier pour les femmes et le secteur agricole. C'est pourquoi l'USPF a décidé de recommander le OUI à ce projet. La stabilisation du financement de l'AVS est une préoccupation majeure pour l'association.

Initiative « Oui à des impôts fédéraux équitables pour les couples mariés aussi — Mettons enfin fin à la discrimination envers le mariage ! » : liberté de vote

L'initiative vise à inscrire dans la Constitution que les revenus des couples mariés continuent d'être additionnés dans la déclaration d'impôt et que les couples mariés ne soient pas désavantagés fiscalement par rapport aux personnes non mariées. Elle concerne exclusivement l'impôt fédéral direct ; sa mise en œuvre concrète serait laissée à l'appréciation du Parlement. Parmi les modèles possibles figurent différentes formes de splitting ou ce que l'on appelle le calcul alternatif de l'impôt. Il en découlerait des pertes fiscales. En mars 2026, le peuple a largement accepté l'imposition individuelle qui supprime la pénalisation du mariage. En tant qu'association faitière des femmes de l'espace rural, l'USPF représente les intérêts de femmes, dont la situation personnelle et professionnelle peut être très variée. Comme pour l'imposition individuelle, l'USPF laisse donc la liberté de vote aussi sur cette initiative et prend ainsi en considération les différentes situations personnelles et familiales de ses membres.

Remise des brevets fédéraux en Suisse romande

Le 27 novembre 2026, les brevets fédéraux, diplômes et maîtrises de la formation professionnelle agricole supérieure seront remis en Suisse romande. À cette occasion, 15 paysannes recevront leur brevet fédéral et une lauréate recevra son diplôme fédéral. L'USPF félicite chaleureusement toutes les lauréates et tous les lauréats du jour pour leur réussite.

Année ONU 2026 des paysannes et agricultrices 2026

La campagne de l'USPF menée dans le cadre de l'Année ONU 2026 des paysannes et agricultrices a mis en avant les paysannes et agricultrices à travers des portraits, des reportages médiatiques et des rencontres, et a mis l'accent sur leurs multiples prestations. En tant qu'association phare pour les femmes dans l'agriculture, l'USPF a accompagné ce thème tout au long de l'année, a dressé le portrait de femmes et a sensibilisé le public à la reconnaissance de leur travail. La campagne a non seulement renforcé la perception du public, mais a également permis aux femmes elles-mêmes de prendre davantage conscience de la diversité de leurs tâches et de leurs compétences. Elle a montré à quel point le soutien mutuel et un réseau solide sont importants. Il s'agit désormais de tirer parti de l'élan donné par cette Année ONU, de mettre à profit cette confiance en soi renforcée ainsi que l'attention suscitée pour poursuivre le travail en faveur des causes des femmes dans l'agriculture.

L'exposition temporaire à Ballenberg « Les femmes dans l'agriculture : hier – aujourd'hui – demain » est prolongée

L'exposition temporaire « Les femmes dans l'agriculture : hier – aujourd'hui – demain » est prolongée d'une saison et sera également visible en 2027 au Musée en plein air de Ballenberg ! Ainsi, les histoires et la contribution des femmes dans l'agriculture suisse resteront visibles l'année prochaine. Celles et ceux qui n'ont pas encore visité l'exposition auront à nouveau l'occasion de la découvrir la saison prochaine.

Union suisse des paysannes et des femmes rurales USPF.
Laurstrasse 6 . 5200 Brougg . 056 441 12 63 . info@landfrauen.ch . www.paysannes.ch
@landfrauen.ch
@paysannes.ch